

Image not found or type unknown



Comment dissoudre une SCI dont je suis majoritaire

Par **Elias**, le **28/01/2011** à **21:28**

J'ai monté une SCI, avec une amie.

je souhaite annulée cette SCI sur ce bien.

10% des parts soit 15000 sont a cette personne.

A la vente du bien si je n'arrive pas à dissoudre la SCI dois-je lui donner en pourcentage de la vente.